

Le 22 novembre 2017

Par **SDÉ**, courriel et messenger

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la protection des infrastructures critiques (version 6) et à la sécurité physique (normes « CIP ») d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et d'exploitation du réseau dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4005-2017 / Notre référence : R054165 JOT

Monsieur,

Conformément à la décision D-2017-117, le Coordonnateur transmet à la Régie de l'énergie les normes de fiabilité et leurs annexes modifiées en ce qui concerne les dates d'entrée en vigueur et l'historique des versions, une version complète révisée du Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité (le « Glossaire »), de même qu'une liste des pièces à jour. Il s'agit des pièces suivantes :

Normes de fiabilité :

- **HQCF-2, document 1 (révisé)** (version française);
- **HQCF-2, document 2 (révisé)** (version anglaise);

Glossaire :

- **HQCF-5, document 1** (version française);
- **HQCF-5, document 2** (version anglaise).

Les documents originaux vous parviendront dans les meilleurs délais.

Veillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT/sg

p. j.